

LE COUT DU SERVICE POUR GERER VOS DECHETS EN 2021

Commune de : SENEFFE

Nombre d'habitants au 1/1/2020:

11.456

Intercommunale de gestion des déchets: HYGEA

1) LA PRODUCTION DE DECHETS DES MENAGES ET LEUR GESTION

	Moyenne en Wallonie Kg/an/hab. 2018	Moyenne en Wallonie Kg/an/hab. 2019	Moyenne à Seneffe Kg/an/hab 2018	Moyenne à Seneffe Kg/an/hab 2019	Moyenne à Seneffe Kg/an/hab 2020	Quel est le service de collecte et de traitement à Seneffe?
Ordures ménagères	138	135	137	136	91	Collecte en porte-à-porte (HYGEA); traitement : incinération
Déchets organiques	16	17			33	Collecte en porte-à-porte (HYGEA); traitement : compostage
Déchets verts	57	61	73	78	58	Collecte Recyparc (HYGEA); traitement par compostage
Encombrants	47	48	93	116	102	Collecte Recyparc (HYGEA); tri, recyclage et incinération
Déchets inertes	87	87	100	132	98	Collecte Recyparc (HYGEA); tri, recyclage et incinération
Bois	36	38	75	73	54	Collecte Recyparc (HYGEA); valorisation
Papiers/cartons	49	48	53	51	43	Collecte en porte-à-porte et Recyparc (HYGEA); recyclage
Verres	30	30	39	41	41	Collecte via bulles et Recyparc (HYGEA); recyclage
PMC	16	16	13	12	14	Collecte en porte-à-porte (HYGEA); tri-recyclage
Métaux	7	7	10	7	8	Collecte Recyparc (HYGEA); valorisation
DEEE	6	6	6	5	5	Collecte Recyparc (HYGEA); valorisation
Autres (piles, huiles, pneus...)	12	13	12	12	14	Collecte Recyparc (HYGEA); tri-valorisation-recyclage
TOTAL	501	506	611	663	561	

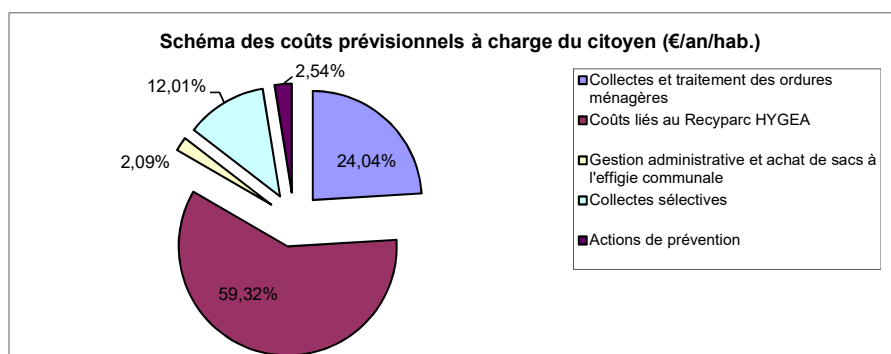
Quantité d'ordures ménagères brutes mises à la collecte en porte-à-porte (kg/hab/an)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Seneffe	167	157	133	133	139	136	137	136	91
Minimum HYGEA	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
Maximum HYGEA	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
Moyenne RW	149	148	147	144	141	139	138	135	N.C.

N.C. = non communiqué

2) LE COUT PREVISIONNEL DE VOS DECHETS EN 2021 (BUDGET 2021)

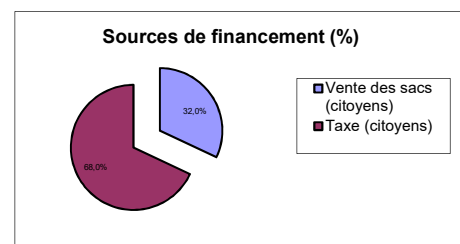
	€/an/hab	en %	
Collectes et traitement des ordures ménagères	13,33	24,04	24%
Coûts liés au Recyparc HYGEA	32,9	59,32	59%
Gestion administrative et achat de sacs à l'effigie communale	1,16	2,09	2%
Collectes sélectives	6,66	12,01	12%
Actions de prévention	1,41	2,54	3%
Total	55,5	100,00	100%



3) LES SOURCES DE FINANCEMENT PREVISIONNELLES (BUDGET 2021)

3.1. Votre contribution directe à la Commune et le service y afférent

	en €	en %	
Vente des sacs (citoyens)	212.567,00	32,0%	
Taxe (citoyens)	451.835,00	68,0%	
Recettes prévisionnelles (citoyens)	664.402,00	100%	
Dépenses prévisionnelles (citoyens)	635.468,29		CV Rec. / dép. 105%



L'Arrêté du Gouvernement Wallon du 5 mars 2008 impose la mise en place du régime du "Coût-vérité" des déchets. Concrètement, la Commune doit faire supporter par les ménages le coût de gestion de leurs déchets (d'où l'expression "coût-vérité" (CV)) et d'appliquer le principe d'une facturation transparente. Cette facturation aux citoyens était progressive: minimum 80% en 2009, 85% en 2010, 90% en 2011 et 95% à partir de 2012, le maximum étant 110%. La Commune de Seneffe étant sous plan de gestion (CRAC), le taux minimum à atteindre est de 100%. En 2021, le coût-vérité budget (calculé) est de 105%.

La taxe forfaitaire correspond à la garantie du service minimum (accès au Recyparc HYGEA et collectes sélectives en porte-à-porte des organiques, papiers-cartons, PMC...). Elle est en 2021 modulée selon le type de ménage: isolé (95€), 2 pers. (120€), 3 pers. (130€), 4 pers. (140€), 5 pers. et plus (145€) avec des mesures sociales pour les plus démunis (50€).

Services minimum: garantis par le paiement de la taxe annuelle

- * Collectes en porte-à-porte des ordures ménagères
- * Collectes en porte-à-porte des organiques, papiers/cartons (en conteneurs 240 ou 140 l) et des PMC
- * Accès au Recyparc HYGEA, bulles à verre et à textiles + points d'apport volontaire (déchets résiduels)
- * Traitement des déchets repris ci-dessus

Services complémentaires: Payants

- * Achats de sacs supplémentaires (Déchets résiduels - 1€/sac de 50 litres - 0,54€/sac de 25 litres)
- * Achats de sacs supplémentaires (Déchets organiques - 0,35€/sac de 20 litres)
- * Achats de badges pour apport volontaire (Déchets résiduels - 0,54€/ouverture)
- * Service à domicile sur appel - 065/87.90.84 (HYGEA) - 75€ les 6m³

3.2. Votre contribution via l'achat de certains produits

Tableau de synthèse du coût des obligations de reprise (art. 12 § 2) – année 2019

Flux	Organisme de gestion	Coût à la tonne Année 2019 Recettes des cotisations prélevées sur les flux ménagers RW / tonnes collectées en RW	Coût par habitant Année 2019 Recettes des cotisations prélevées sur les flux ménagers /habitant
Huiles usagées	VALORLUB	358	0,103
Huiles de friture	VALORFRIT	0*	0
Piles	BEBAT	5.487,01	1,65
Emballages	FOST PLUS	157,5*	10,8
DEEE	RECUPEL	164,64*	1,765
Pneus	RECYTYRE	237,4	1,83

* chiffres pour la Belgique

Nombre habitants en RW au 1er janvier 2019 : 3.633.795 soit 31,79% de la population belge

4) COMMENT REDUIRE VOTRE FACTURE DECHETS?

Moins de déchets produits, c'est mieux pour l'environnement et autant d'économie pour vous

Conseils de prévention

Consommez l'eau du robinet, ne nécessitant pas d'emballage. Il est même possible de la gazéifier et de l'aromatiser!

Compostez à domicile vos déchets verts et déchets organiques. www.compostage.org - www.seneffe.be

Reconsidérez l'aménagement et l'entretien de votre jardin pour avoir moins de tonte de pelouse

Préférez une litière compostable pour vos chats!

Elevez des poules! Elles consommeront bien des déchets de cuisine.

Évitez le gaspillage des denrées alimentaires : des conseils dans la brochure "Le gaspillage alimentaire"- www.hygea.be

Optez pour les recharges et les **produits peu emballés** (vrac, découpe, grands conditionnements)

Privilégiez les produits durables et **évitez les produits jetables** (vaisselles, piles,...) ou de mauvaise qualité

Avant d'acheter, réfléchissez? **Il est parfois possible de louer ou de faire un achat collectif** entre voisins ou amis

Allez à la **bibliothèque**, à la **ludothèque**...

Troquez, échangez, prêtez...

Faites **réparer** vos objets, **participez à un Repair-café**...

Pensez aux **sacs réutilisables**, aux paniers et caisses pliantes pour faire vos courses

Visitez vos réserves et faites une liste de course en vous y tenant

Pensez aux circuits de réemploi avant de jeter : brochure "Le réemploi, c'est pour moi" - www.hygea.be

Utilisez moins de papier, adoptez la cocotte attitude: conseils sur www.moinsdepapier.be

Actions de prévention menées par votre commune et votre intercommunale en 2020 :

Sensibilisation au compostage par l'équipe de guides composteurs de Seneffe

Animations de prévention dans les écoles par Hygea

Vente de fûts à composter à prix coûtant + conférence sur le compostage

Campagne de communication communale (Essor, FB, sites Internet, presse...)

Campagne de communication Hygea (Magazine d'information Réflex, site www.hygea.be, presse, stands...)

Collecte de vélos et de jouets en 2020 lors de campagnes spécifiques dans les Recyparcs Hygea

5) RENSEIGNEMENTS

Service Finances 064/52.17.14 Madame BAUDHUI, gestionnaire de la taxe

Service Environnement 064/52.17.28 Madame ALPHONSE, responsable du service